

Image not found or type unknown



Divorce et droit de partage

Par **mouflette_old**, le **16/11/2007** à **19:09**

bonjour, mon mari vient de demander le divorce que j'ai accepté nous sommes propriétaires d'un bien immobilier acheté en commun mon mari ne veut pas sa part de l'appartement que je vais continuer à occuper avec notre fils questions : dois-je régler un droit de partage ? mon mari peut-il faire donation de sa part à son fils ? si nous restons propriétaires en commun le droit de partage est-il tout de même dû ? merci pour vos réponses